



Dijon, mercredi 23 septembre 2020

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2020/04554**Modifiant l'avis n° FR/2020/04320**

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

**Insuffisance de la ressource en eau
(Fermeture du canal de Bourgogne)****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 01/10/2020 à 09:00**o **Canal de Bourgogne**

entre les pk 0,100 (écluse 1Y de Pouilly) et pk 44,063 (écluse 96Y de Tonnerre)

- à partir du 12/10/2020 à 09:00o **Canal de Bourgogne**

entre les pk 0,100 (écluse 1S de Pouilly) et pk 239,545 (écluse 75S de Viranne)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés qu'au regard de la situation hydrologique et des réserves en eau, la fermeture à la navigation sur le canal de Bourgogne est programmée :

- pour tout le versant Yonne, à partir du **1er octobre 2020** (complète l'avis n° FR/2020/03510)

- pour le versant Saône, à partir du **12 octobre 2020** (hors écluse 76S de Saint-Jean de Losne).

Toutefois, afin d'étudier la possibilité de passages programmés (sans garantie de faisabilité), Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont invités à faire connaître leurs besoins de navigation avant le 30 septembre 2020 à l'adresse mail suivante : uti.bourgogne@vnf.fr

Des informations complémentaires seront données par voie d'avis à la batellerie en fonction de l'évolution des conditions météorologiques. Néanmoins, les usagers qui le peuvent sont invités à organiser leur passage avant ces dates.

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Centre-Bourgogne, Chemin Jacques de Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX

Tél : 03.45.34.13.00 - Fax : 03.45.34.12.99

UTI Bourgogne, 1 chemin Jacques Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX

Tél : 03 45 34 13 50 - Fax : 03 45 34 12 99

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint(e)

Signé

Christelle BERNES CABANNE